

est choisie à côté de mes honorables et anciens amis Lafitte, Ternaux et Périer. M. Charles Douchette, lieutenant colonel en retraite, s'est aussi empressé de déclarer publiquement qu'il acceptait l'honneur que ses concitoyens voulaient lui faire; et il a pris l'engagement de se dévouer à la défense de la Charte, si le succès couronne les efforts des électeurs constitutionnels.

Londres, 13 Novembre. Le Courier Anglais publie l'article suivant :

Nous vous avons parlé il y a quelques jours des bruits qui circulaient concernant l'état de dépression de nos manufactures, et nous avons subsequmment rapporté l'opinion d'un manufacturier éminent de Manchester confirmant notre assertion, que l'inactivité actuelle devait être principalement attribuée à l'époque de l'année, bien que celle-ci fut jusqu'à un certain point aggravée par l'état d'indécision dans lequel les lois sur les céréales sont restées à la fin de la dernière session du parlement. Nous avons eu Jeudi une conférence avec un des principaux associés d'une des plus grandes manufactures de Paisley, lequel, en ce qui concerne les fabriques d'Écosse, tend à corroborer complètement notre assertion. Il nous assure que, s'il existe quelque dépression au-delà de celle que produit la saison, elle est due à l'état d'incertitude dans lequel on a laissé le commerce des grains. Toutefois, généralement parlant, les fabriques d'Écosse ne sont pas en mauvais état.

Paris, 10 Novembre.

Le ministère paraît fonder de grandes espérances sur la victoire que les armes chrétiennes viennent de remporter devant Navarin. Ce mémorable événement arriverait à point pour partager l'opinion publique au moment où elle doit se concentrer toute entière sur les opérations électORALES, si l'on oserait que c'est contre le vœu secret des ministres que le diplomate prend pitié des Grecs depuis un an, et que le système mis en œuvre a été détruit dans l'Archipel, ainsi bien que la flotte ottomane. Rien de ce qui en soi est bon et glorieux ne saurait profiter à l'honneur de cette administration hypocrite. Ce sont des marins français qui ont versé leur sang pour la cause des Grecs; gloire à ces braves; gloire à l'ami de Rigny, leur digne commandant. Monte à cette politique misérable et cruelle qui, depuis le commencement de la guerre, a discipliné les bandes musulmanes et a fourni aux barbares des vaisseaux, des canons, des officiers. Ce sont ces canons qui ont foudroyé l'escadre française; ce sont les renégats, dépechés par les pieux amis des mamelouks qui ont dirigé l'action. Que le ministère se glorifie dans le Moniteur de la valeur des officiers français; voilà quarante-trois hommes tués sur nos vaisseaux, et cent dix-sept blessés par le feu de ces batteries organisées et servies par les agents secrets du ministère. C'est ainsi qu'un événement qui, dans une administration loyale et nationale serait pour les agents du pouvoir, un titre à la considération publique, dans une administration décriée ne rappelle que des actes de perfidie honteux pour elle. La victoire de Navarin, loin de faire diversion aux graves intérêts qui doivent occuper les électeurs, leur fera donc sentir davantage combien il importe de se débarrasser d'un ministère qui se joue ainsi du sang des citoyens.

Mais voilà la guerre terminée, si l'on en croit les écrivains officiels. D'un seul coup, dit le Moniteur, l'effroyable lutte qui, depuis quatre ans, atristait l'humanité, a pris fin; d'un seul coup, la paix est rendue au monde. Car tout est là, et la facilité de la Porte et celle des Grecs, et le rétablissement du commerce, et le rétablissement de l'équilibre Européen, et même les succès de la civilisation en Egypte. Allez voir à la Bourse, si le commerce est aussi rassuré que l'écrivain ministériel. La Bourse de la Paix a été foudroyée, mais le Moniteur semble oublier que le paysan autrichien digne allié du croissant, faisait partie de l'expédition et a été foudroyé comme elle. Trois puissances européennes ont fait acte d'hostilité ouverte contre les Turcs; et il y a trois mois l'ami autrichien Dandolo avait cruellement violé la neutralité au profit des Turcs en brûlant les vaisseaux grecs dans le port de Spezia. Voilà ce que la censure avait débordé à la connaissance du public et le ministère ne dit tout de tous ces faits.

Commercial.

Par le navire Napoli, arrivé hier au soir, nous avons des avis de Liverpool du 24 Nov. (Samedi). Les ventes de coton de la semaine avaient été de 23,280 balles, aux prix antérieurs. Les importations pendant le même tems s'étaient montées à 11,987 balles. Sur la quantité vendue, 7000 balles avaient été prises par des spéculateurs, et dans quelques cas on avait obtenu une augmentation de 1-8 d. Nous pensons que le marché est descendu aussi bas qu'il puisse aller, et si, comme beaucoup de gens le prétendent, les exportations des États Unis, cette année, sont diminuées de 100 à 200,000 balles, nous devons nous attendre à une hausse. A tout événement il n'y a pas de danger à opérer aux prix actuels.

Abrégé du Nouveau Tarif du Marique.

10. Le nouveau tarif doit être mis en opération 60 jours après la publication qui en sera faite, c'est-à-dire, le 22 Février 1828. 20. Droits d'avarices ou consolidés, de 1/2 pour cent, ad val. 30. Tout article non désigné dans le tarif, devra payer 30 pour cent de droits, sur l'évaluation faite par la majorité des Juges nommés, et par le commissaire, le collecteur de la douane, et par l'intervention de la douane. 50. Les marchandises sous l'ancien tarif, payant le droit de l'intérieur de 1/2 pour cent, si elles sont expédiées pour l'intérieur.

Une réduction de droits se fera proportionnellement sur les marchandises endommagées.

100. Les articles prohibés et ceux exempts de droits, sont les mêmes que ceux désignés dans l'ancien tarif. 90. Les articles d'exportation, libres de droits, excepté l'argent et l'or, sur lesquels on maintient les mêmes droits de l'ancien tarif. 100. Les marchandises importées sur bâtiments Mexicains venant directement du pays où elles ont été produites ou manufacturées, paieront seulement 5-6èmes du droit fixé dans le nouveau tarif. 110. Les clauses portant préjudice aux intérêts du commerce, ne doivent être effectuées que six mois après la publication. 120. Les marchandises, une fois débarquées, doivent payer le droit, même si elles sont re-exportées. 130. Six mois après la date de la publication, (le 22 Décembre 1827) les capitaines de navires doivent présenter à l'officier du port, trois manifestes, portant l'état des marchandises, numéros, pièces, caisses et leurs volumes; tous les articles portés sur le manifeste, qui ne se trouveront pas à bord au moment du débarquement, paieront tout de même; et tous les articles trouvés à bord sans avoir été portés sur le manifeste, seront confisqués. Vera-Cruz, 30 Décembre 1827.

FEUILLETON.

Nouveaux moyens de payer ses dettes. Un créancier du sieur Messa, se présente pour lui demander de l'argent. Je n'en ai pas, répond Messa. Le créancier insiste. Suivez-moi, dit-il alors, nous irons en chercher. Et il offre de le conduire chez un prétendu débiteur dans un village situé de l'autre côté du Rhône. En traversant le pont, Messa saisi vivement son créancier et le précipite au milieu des flots. Le malheureux se débat long-tems contre les vagues du courant, il touchait à la rive du fleuve, lorsque l'infame Messa, qui n'avait cessé de l'accabler de pierres, voyant que sa victime allait lui échapper, s'élança sur elle, armé d'une bêche, pour l'assommer. Heureusement une bergère, qui avait vu de loin son atroce conduite, accourut au lieu de la scène. Ses cris effrayèrent Messa, et le forcé à prendre la fuite. Les secours qu'elle donna au malheureux créancier le ramènèrent à la vie. Messa; traduit pour ce fait devant le tribunal du Dixin de Martigny, a été condamné au fust, au carcan, à la marque et aux travaux forcés à perpétuité.

CARCASSONE.

Article supprimé par la censure, le 19 oct. M... curé aux environs de Carcassonne, avait à son service une jeune villageoise, que des parents honnêtes lui avaient recommandé. Cette fille se faisait remarquer par la douceur de son caractère, et une grande exactitude à remplir ses devoirs; elle s'était acquis une excellente réputation, en montrant pour la religion le zèle le plus ardent, et en repoussant par une froide indifférence les avances que sa beauté lui attirait. Pendant que dans le village on vantait à l'envi tant de sagesse et de dévotion, Madelon devenait triste et rêveuse; elle cherchait les lieux solitaires pour répandre des larmes. Ses traits, où respiraient naguères la gaieté et le contentement, exprimaient la douleur et la mélancolie. M... ne tarda pas à s'apercevoir d'une révolution si soudaine. Il en demanda la cause à Madelon; il la presse de questions et reçoit enfin de sa bouche l'aveu d'une grossesse déjà avancée. L'étonnement de M... fut égal à son indignation, lorsqu'il apprit de cette malheureuse fille que l'auteur de sa grossesse était M. D... son ami intime et son collègue, et que celui-ci, ne pouvant réussir par la seduction, avait employé la violence.

Le sentiment de pitié que ces aveux devaient inspirer à M. le curé pour la triste Madelon ne parent cependant déterminer à la regarder plus long-temps comme servile. Il lui donna quelques argent et la congédia. Madelon vit alors dans quel abîme elle était plongée; les bienfaits de son maître ne suffisant pas pour fournir aux soins que son état exigeait, elle fut obligée de vendre la plus grande partie de ses effets, et c'est ainsi qu'en proie à la honte, à la douleur et à la misère, elle vit arriver le terme de sa grossesse. A peine fut-elle délivrée, que le souvenir des bonites que son ancien maître avait eues pour elle se retraçant à son esprit, elle crut que, sensible à son malheur, il ne balancerait pas à la reprendre à son service. Flattée de cette idée, elle s'achemina du côté du presbytère, où elle arriva à onze heures du soir. M. le curé était couché depuis long-temps; Madelon ne voulant pas frapper à la porte de peur d'éveiller les voisins, franchit le mur du jardin à l'aide de quelques fuyons de bois, et, favorisée par la connaissance des lieux elle pénétra, sans être vue de personne, jusque dans l'appartement de M. le curé. Cette visite furtive pouvait autoriser dans le village des propos malveillans; aussi fut-elle un coup de foudre pour M. le curé; il s'exhalait d'abord en reproches; il fit entrevoir à Madelon toute l'imprudence de sa démarche, et voulut la chasser à l'instant même; mais attendri par les larmes et les prières de cette malheureuse fille, il voulut bien permettre qu'elle se reposât dans le presbytère, à condition qu'elle quitterait secrètement le village la nuit suivante.

Madelon, avant de s'éloigner pour jamais du presbytère, profita habilement des dispositions favorables de M. le curé à son égard, et sut le déterminer à de nouveaux sacrifices, par le récit de ses malheurs et de sa misère. M. le curé se trouva en ce moment sans aucune ressource pécuniaire; mais il avait surabondamment du linge et de l'argenterie. Madelon obtint deux douzaines de serviettes, quatre couverts d'argent et quelques mouchoirs dont elle fut autorisée à disposer comme elle jugerait convenable. En se séparant de son bon maître, elle se dirigea vers Carcassonne, dont elle n'était éloignée que de cinq lieues, pour y vendre en argent le cadeau qu'elle venait de recevoir. L'air

empressé de Madelon, et le contraste qu'il était facile de remarquer entre ses habillemens grossiers et la finesse du linge qu'elle avait exposé au vent, attirèrent les regards de la police; elle fut priée de se rendre à la mairie, et les réponses aux questions qui lui furent adressées par le commissaire de police ayant présenté quelque ambiguïté, elle fut conduite à la conciergerie, où elle attendit la décision de la chambre des mises en accusation. Depuis son incarceration, Madelon a dévoué à M. le juge d'instruction les faits que nous venons de raconter, et M. le curé chez qui elle servait les a, dit-on, confirmés. Nous ferons connaître le résultat de cette affaire, si elle est soumise à la Cour d'assises. Nous pouvons garantir la sincérité de ce récit, que notre correspondant tient du respectable pasteur chez qui il se sont passés. (L'Opinion, de Paris.)

M. le Prince DERNIERS sera soutenu, à la prochaine élection de Gouverneur, par un grand nombre d'électeurs.



Nouvelles Maritimes.

Navire Meridian, Adams, Havre, J Le Blanc. Bateau à vapeur Général Wayne, Holbats, de Louisville, avec 612 fréquins grasse, à Perry, 40 bls. farine mais à Vergennes, 158 bls. porc, 30 do. bœuf et 253 fréquins grasse à W. Gilmore, 243 do. à Adams et Robertson, 242 do. 24 boucauds jambon, 70 C. Byrne, 73 bls. porc à G E Russell et Bartow, 40 bds. jambon au capitaine Jones, 25 bls. bœuf, 20 do. farine de maïs, 37 do. whiskey, à Wallace et Pope, 36 do. bœuf à C D Jordan, 175 do. whiskey, 108 fréquins grasse à Stewart, 250 fréquins grasse, 7 bls. porc à A Fick, 1 balle coton à Townley et Priole, 4 à J D Watson et Co. 28 à N White, 42 à D C Giffler, 40 à Wm. Ballet, 50 à Wallace et Pope. Brick Alexander, Stevens, de Baton Rouge. Bateau à vapeur Lady of the Lake, Blanchard, du Bayou Sarah, avec 55 balles coton, à Murray et O'Dubier, 74 do. à Planché et Courcelle, 46 à Lee et Williams, 31 à Dubertrand, 19 à Reynolds, Byrne et Co. 4 à Dick, Booker et Co. 3 à Toland et Ouilhan, 38 à pryor, Elvande et Co. 50 à Russell et Dunbar, 57 à Belmont. Bateau à vapeur Red River, Johnson, dit fort Adams, avec 5 balles coton à J Hagan et Co. 50 do. à Lee et Williams, 31 à Dubertrand, 18 à Reynolds, Byrne et Co. 4 à Wilkins et Linton, 20 à M White, 14 à J Ferguson et Co. 21 à N Cox. Bateau à vapeur Integrity, Walls, Bryon Lafourche, avec 20 bls. sucre à Toland et Ouilhan, 24 do 10 bls. melasse à J Hagan et Co. 1 pas. Bateau à vapeur Florida, Laurent, du Bayou Sarah, avec 31 balles coton à Wilkins et Linton, 88 à Reynolds, Byrne et Co. 11 à A Fick et Co. 43 à J Hagan et Co. 27 à M White, 11 à M'Clend et Campbell, 5 à Lee et Williams, 61 à Dick, Booker et Co. 4 à Thompson et Grant, 17 à N Cox, 36 à Planché et Courcelle, 24 à Reynolds à bord, 2 à Detouch.

Entrées.

Navire Aurora, Bowland, de Liverpool, avec des mds. à G. Vance, Taylor, Grimshaw et Sloane, Landreux et Co. Navire Charles Adams Dunbar, Henderson, de Thomaston, avec de la charbon, au capitaine. Barque Hamilton, Williams, de Liverpool, à Currell et Lussier. Brick Ann Maria, Wyllie, de Portsmouth, à Russell et Baranov. Brick Hope, Halley, de Bordeaux—rap. Quel. (Tig Hall, Reardon, de la Havane, avec 11 sacs café à S Paxton et Co. 34 do 83 demi-sigures à J Brown et Co. 255 sacs café à F. Millaudon, 285 do à Blanchard et Clark, divers articles à J Johnson, 3000 oranges à ordre. Quel. Hope, dit fort Adams, avec 25,000 oranges 12 douz. ananas, 200 cocos, 6 bls citrons et du sucre au capitaine. Brick, Nix, Mighel, Havane, avec 11356 briques 53 sacs café 1033 oranges 600 régimes bananes 175 cocos 4 bls citrons à P Alencia à bord, 25 do à E Lemaire, 236 à S Cucullo, une quantité de beurre, fromage, &c. pour l'exportation.

DEPART, 28 Janvier.

Pas d'arrivages, pas de navires en partance.

LISTE DE LA BALIZÉ.

Le 23 Janvier, arrivé, le brick Massachusetts, Hobart, de Boston. Le 24, le brick Albert, Michler, de New-Castle, avec des briques; le brick Louisiana, Drinkwater, de St. Thomas, sur lest. Le 25, le brick Jasper, Patten St. Thomas sur lest. Le 26, le brick Venus, Confucius, et Thomas et Williams, goods. Nussur Senora, et Huan. En dehors de la barre—Le 26, le navire Jefferson, de Norwalk, avec des esclaves.

THEATRE D'ORLÉANS.

MARDI, 29 JANVIER, 1828; La Seconde représentation de LA PREMIERE AFFAIRE, Comédie en 5 actes de Merville, SUIVIE DE LA LETTRE DE CHANGE; Opéra en un acte—Musique de Rodka. Le Spectacle sera suivi par Frontin Mari-Gargon, Vaudeville en un acte, de Scribe. Incassament, la première représentation de La Vestale, grand opéra, paroles de Jouy, musique de Spontini. En attendant Le Paysan Peuvrty ou Quinze ans de Paris, pièce à trois journées de Théaulon.

Salle d'Orléans.

AVIS—Le premier bal de société, Parisé et Masqué, devant avoir lieu Mercredi prochain, le 30 du courant; Messrs les souscripteurs sont priés de faire prendre leurs billets chez Mr. J. Davis, dans la journée du mardi 29, 28 Janvier.

Demande d'une Cuisinière.

ON désirerait trouver une Cuisinière propre à un ménage.—S'adresser à l'Imprimerie de cette feuille. 29 jan.



Ventes Publiques.

Le sera vendu Vendredi 1er Février prochain, au magasin de la rue St. Charles, une quantité de Marchandises Anglaises ayant droit au drawback, consistant en velours, bazins unis, pour hommes, indiennes de goût, &c. 29 Janvier.

Par Isaac L. McCoy.

MERcredi 13 Février prochain, il sera vendu à la bourse beaux TERRAINS contigus les uns autres et situés à l'encouignure des rues Charles et Gravier. Quatre de ces terrains font face à la rue St. Charles et à la Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pi. 11 pouces de face sur environ 105 pi. de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois. Conditions: 1. 1 an de terme en papier endossé à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 12 Jan.

PAR ISAAC L. MCCOY.

MERcredi 13 Février prochain, il sera vendu à la bourse beaux TERRAINS contigus les uns autres et situés à l'encouignure des rues St. Charles et Gravier. Quatre de ces terrains font face à la rue St. Charles un à la rue Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pi. 11 pouces de face à environ 105 pi. de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois.—Conditions: 1. et 2. ans de terme en papier endossé à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 14 jan.

Chapeaux de Castor.

Reçus par le navire Lino de New-York. 40 caisses CHAPEAUX noirs et brun, de première qualité, formes hautes, basses, et moyennes, poils longs et courts; tous de qualité supérieure, et des dernières modes. De plus, plusieurs douzaines de CHAPEAUX dits Seal-Drab, qu'on vendra gros et en détail, à des termes raisonnables. NICHOLS & KEELER 28 Janvier. 18, rue Can.

Demande d'emploi.

M. J. C. G... jardinier-hercier, planteur et tailleur d'arbres et de vignes, établit toutes sortes de jardins neufs et répare les vieux; il exécutera tous les plans qui lui seront présentés; ayant appris à travailler sur les meilleurs maîtres jardiniers d'Europe et ayant constamment exercé cet art, il ne dans ce pays depuis plusieurs années il a une parfaite connaissance de la culture des végétaux indigènes et exotiques; prendra des arrangements avec le parrain qui voudra l'employer au mois. Pour renseignements, s'adresser à Mde. Matéary, M. Willoz, rue d'Orléans, face au St. Davis; et à M. St-George, encouignure des rues de la Levée et Ursulines. 25 jan.

INSTITUT HELVETIQUE.

FIN de donner plus de latitude à son plan d'éducation, M. de Fernex vient de s'offrir Monsieur Wheelwright du Massachusetts jeune homme aussi recommandable par ses talents que par ses qualités personnelles. Licencié au collège de Brunswick, Mr. W. se chargea de la partie Anglaise de l'instruction. L'Institut de M. de Fernex, offrira ainsi aux jeunes gens double avantage de préparer les uns à entrer dans les collèges des États Unis, et les autres à un cours complet d'éducation. Les branches d'enseignement ont été soigneusement traitées dans l'ordre de leur importance, du degré d'attention qu'elles méritent. Ses règles sont, mais elles ne donnent pas à cet Institut le caractère de l'Helvétique. La mémoire est cultivée par l'intelligence. Tout ce qui est compris, et la liaison des principes raisonnés soigneusement traités.

Par autorité de l'Etat de la Louisiane.

LOTERIE de neuf propriétés dans les faubourgs. Année Lacourse, composant neuf lots, le tout ensemble estimé à 7,250 piastres par des estimateurs nommés à cet effet. La loterie est de 290 billets, à 25 piastres—7250 piastres.

1er lot, une superbe maison en brique, cuisine, chambres à domestiques, écurie, puits, remise, sur un terrain entouré de pins, de 60 sur 120 pi. 2e. Un terrain entouré en bon pied et mis en jardin, de 60 sur 120 pi. 3e. Une maison en bois, cuisine double, écurie &c. sur un terrain entouré de pins sur 120 pi. et six autres lots de terrain entourés ou non. Toutes personnes qui désirent courir la chance de l'année, pourront s'adresser à M. F. Hardy, chargé par le gouvernement de placer les billets et pour tous renseignements voir le tableau dont il est accompagné avec plus ample détail. Les billets à tirer à la fin du mois de Janvier, et les billets payables dans le courant du mois de Septembre prochain.

MR. GUILLAUD.

MR. GUILLAUD, a l'honneur de venir de faire le déjeuner de Monsieur Jackson, rue St. Anne, et de se charger de faire les repas de Monsieur Mandera. On trouvera journalièrement sa demeure, des pâtées fraîches et pâtisseries de commande. 23 jan.

UNAR—The subscribers for mds. 100 bls. prime Sugar ou 500 plantation 30 miles from the city. JOH. HAGAN & Co.